

# Ceder une partie d un bien immobiler

## Par mickael 1, le 29/08/2016 à 09:54

bonjour, j ai acheté une maison seul en 2004, et me suis mis en menage aussitot, depuis je me suis marié, et ma femme rembourse le credit avec moi mais ne figure sur aucun papier, et j aimerais lui attribuer une part de cette maison, pour la couvrir en cas de divorce, quelle procedure dois je engager et a quel cout cela s eleverait il? j ai un enfant d un premier union et un enfant en commun avec elle. merci pour vos reponse.

#### Par fabrice58, le 29/08/2016 à 13:19

Vous devez lui vendre ou lui donner cette partie. Ce sera à elle de régler les frais.

#### Par mickael 1, le 29/08/2016 à 14:14

bonjour, et a quel cout cela s eleverait il?, avez vous une idée??

## Par janus2fr, le 29/08/2016 à 15:07

#### Bonjour,

Puisque vous êtes mariés, il y a bien plus simple. Il suffit de changer de régime matrimoniale et soit d'opter pour la communauté universelle, soit de faire un contrat de mariage faisant juste entrer ce bien dans la communauté.

Voyez votre notaire...

## Par mickael 1, le 30/08/2016 à 07:18

a ce moment, quelle est la difference entre le don d une partie de ma valeur immobiliere et un contrat de mariage qui stipulera que je lui en cede une partie? petite precision que j ai omis de dire, j ai deux enfants, un d un premier union et un autre avec mon epouse.